



# Elections 2016

## Programme interpartis de gouvernement

**«Ensemble on va plus loin ! »**

### 1. Emplois et entreprises

L'emploi contribue à la prospérité de notre canton et offre des perspectives pour tous. Cette réussite est réalisée grâce à un marché du travail flexible et au partenariat social. Une société libérale et des conditions cadres optimales garantissent notre prospérité. Pour cela, il faut assurer aux entreprises un accès à une main-d'œuvre qualifiée, une fiscalité compétitive et des infrastructures optimales. Le succès de nos entreprises permet la croissance économique et la création d'emplois. En parallèle, il faut soutenir notre agriculture, à laquelle la population est très attachée et qui contribue de manière importante à notre économie et à l'approvisionnement en denrées indigènes.

**Nous nous engageons pour :**

- Une économie forte qui profite à tous et qui génère des emplois
- Une stratégie globale et coordonnée du développement économique
- Des conditions cadres adaptées pour l'implantation et le développement de PME et de grandes entreprises
- Une formation de qualité pour une main-d'œuvre qualifiée
- La compétitivité de notre canton grâce à la Réforme de la fiscalité des entreprises III (RIE III)
- Une agriculture professionnelle, de proximité et respectueuse de l'environnement

### 2. Un Etat efficace et proche des gens

Afin que l'économie puisse se développer librement et durablement tout en se diversifiant, l'Etat a un rôle important à jouer car il a pour tâche de mettre en place les conditions cadres adéquates. Dans cette perspective, il doit également veiller à préserver des finances saines afin de garantir le financement des investissements, notamment pour les infrastructures et la formation. Pour que l'Etat soit en mesure de travailler de la manière la plus efficace possible, il est indispensable de miser sur la cyberadministration. L'utilisation dans l'administration des nouvelles technologies va rendre les opérations administratives plus efficaces et plus économiques pour des citoyennes et des citoyens individuellement responsables. Dans ce même souci d'efficacité, il est important de définir clairement la répartition des tâches entre le canton et les communes selon le principe de subsidiarité du système fédéral. Les fusions de communes ont également pour but de garantir la qualité des prestations ainsi qu'un service de proximité à la population.

**Nous nous engageons pour :**

- Des finances saines afin d'assumer les tâches de l'Etat
- La cyberadministration et la digitalisation, garantes de procédures rapides et transparentes
- La simplification des processus étatiques qui peuvent mettre en danger la liberté d'entreprendre
- La préservation de l'autonomie communale et cantonale
- Les fusions de communes afin de garantir un meilleur service à la population



### 3. Mobilité, aménagement du territoire et environnement

Fribourg continue de développer son réseau d'infrastructures. Il s'agit d'investissements nécessaires, qui soutiennent notre prospérité et le bien-être de l'ensemble de la société. Des défis doivent encore être surmontés : les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication doivent être entretenues et développées à un haut niveau afin de répondre aux besoins de la population et de l'économie. Ces infrastructures doivent être adaptées aux besoins de chaque région du canton. Afin d'assurer la transition énergétique et une société durable, le développement des énergies renouvelables doit être soutenu. Finalement, il faut une politique foncière libérale qui permette un aménagement du territoire et une densification intelligente tout en luttant contre le mitage du territoire et préservant ainsi notre paysage.

#### Nous nous engageons pour:

- Une mobilité fluide et adaptée aux besoins des agglomérations urbaines et des régions rurales
- Le développement des routes de contournements afin d'améliorer les conditions de circulation ainsi que la protection des citoyens contre les nuisances (bruit, pollution, sécurité).
- La densification des transports publics, notamment grâce au renforcement du réseau régional de transport public
- La promotion et le développement des transports en communs, sans péjorer l'utilisation de véhicules individuels
- Une politique foncière active et libérale
- La lutte contre le mitage du territoire et la préservation de notre paysage
- Un encouragement et un soutien à l'assainissement des bâtiments et le développement des énergies renouvelables
- Le rôle pionnier du canton de Fribourg dans l'installation sur tout le territoire de la fibre optique, une infrastructure technologique de haut niveau indispensable au développement économique et social

### 4. Formation et éducation

Le succès de notre pays repose sur un système de formation de haut niveau et adapté au marché de l'emploi. La recette du succès est la combinaison de la formation professionnelle duale et la formation académique liées avec d'excellentes hautes écoles. Chaque élève, que ce soit dans les formations professionnelles ou dans les filières académiques, doit bénéficier des mêmes chances de réussite. Dans ce système, la mise en place de la meilleure qualité possible dans tous les domaines de formation compte sur la responsabilité des parents, des enseignants et des personnes responsables du domaine de l'éducation à tous les niveaux. Cependant, les parents ne doivent pas attendre que l'école fasse l'éducation de leurs enfants.

#### Nous nous engageons pour :

- Une formation de qualité pour une main-d'œuvre qualifiée : pouvoir offrir aux élèves le bagage et les connaissances pour accéder dans la vie active
- La promotion de la formation professionnelle duale, base du succès suisse
- La valorisation de la formation tertiaire (hautes écoles, formation professionnelle supérieure) et de la formation continue
- La priorité aux langues nationales dans l'apprentissage de la première langue étrangère ainsi que le renforcement et développement des classes bilingues



## 5. Social et santé

La structure démographique du canton a beaucoup changé, avec notamment la transformation du modèle familial, l'immigration (en provenance des autres cantons et de l'étranger) et le vieillissement de la population. Une politique familiale libérale doit réunir les conditions pour que chacun puisse mener sa vie aussi librement que possible, il faut pour cela améliorer la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Nous avons la chance de pouvoir profiter d'assurances sociales de qualité, qui ne laissent personne au bord de la route. Il faut d'une part assurer l'adaptation du filet social à la nouvelle réalité humaine ; en parallèle, des réformes sont nécessaires afin d'assurer leurs pérennité et financement sur le long terme.

### Nous nous engageons pour :

- Le maintien de notre qualité de vie (pour les jeunes, les actifs et les retraités)
- Une meilleure conciliation entre famille et travail, notamment grâce à des structures d'accueil extra-familiales suffisantes
- Un soutien adapté aux personnes en difficulté et vulnérables tout en luttant contre les abus à l'aide sociale
- Une offre de proximité en termes de soins, adaptée à l'évolution de notre société
- Une mise en application rapide du concept Senior+ veillant à l'intégration et la cohésion entre les générations
- L'intégration et la réinsertion grâce à la formation et l'emploi
- La promotion et la valorisation du bilinguisme dans nos institutions et nos écoles

## 6. Sécurité

La sécurité au quotidien est un gage de qualité de vie, elle sert l'individu, la famille, le quartier, la commune, le canton et l'ensemble de l'économie. La sécurité de la population est une tâche centrale de l'Etat. La sécurité est garante de nos libertés. Alors que la majorité des citoyens respectent les règles, nous ne pouvons pas accepter la présence de criminels et de la violence. En parallèle des mesures de prévention et d'intégration, des sanctions doivent être appliquées avec la sévérité adéquate, dans l'intérêt de la société dans son ensemble et pas du bien-être des criminels. Les procédures pénales doivent être rapides, efficaces et dissuasives.

### Nous nous engageons pour :

- Une police présente, efficace et bien équipée, à même de garantir sa mission première d'assurer la sécurité des citoyens fribourgeois
- Des effectifs appropriés pour l'appareil judiciaire (police, milieu carcéral)
- Des procédures pénales rapides et efficaces
- Une adaptation de la stratégie de sécurité face aux nouveaux risques
- Le soutien aux mesures préventives et éducatives, notamment dans les écoles
- La liberté de croyance compatible avec nos droits fondamentaux et les valeurs de notre société